



PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Tout public.



DUREE

7 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, échanges d'expérience, étude de cas.
- Matériel : code du travail, fiches prévention, DUERP.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Exercice pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Connaître les obligations réglementaires en matière de Santé et Sécurité au Travail.
- Définir les risques professionnels de son métier ou de son activité.
- Identifier les mesures de prévention associées.



PROGRAMME

- 1) La santé et sécurité au travail
 - Les accidents du travail, accidents de trajets, maladies professionnelles
 - Les obligations réglementaires
 - Les enjeux de la prévention
 - Les acteurs de la prévention
- 2) Les risques professionnels
 - Danger, risque, dommage
 - Les risques professionnels
 - Les facteurs risques

- 3) Les mesures de prévention
- L'évaluation des risques professionnels
 - Le plan de prévention
 - Les Equipements de Protection Collective
 - Les Equipements de Protection Individuelle



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : pas de session inter.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

97%